

La société La Calaisienne (Groupe Marck) vient d'obtenir le label Origine France Garantie.



BVCert. 6022992

Paris, le 06 Novembre 2012

Nul ne peut ignorer la position actuelle du gouvernement en matière de patriotisme économique, qui pousse à défendre et mettre en avant les atouts de notre chère Industrie Française à travers le « Made in France ».

**La Calaisienne : dernière usine nationale à confectionner la tenue Terre de France, signe identitaire de l'armée de terre française.**

Implantée depuis sa création en 1956 dans la ville de Calais (62), la société La Calaisienne fabrique sur taille et en sur-mesure industriel des uniformes, tenues de protection, gilets pare-balles et vêtements d'image.

Parmi ses plus prestigieuses références figurent la tenue de cérémonie de la Garde Républicaine, les tenues de l'armée de l'air ou encore la tenue de sortie Terre de France.

La Calaisienne fait partie du patrimoine français à travers ses uniformes, véritables signes identitaires de nos armées.

**Fabrication Française, Qualité et R&D comme fers de lance**

Depuis de nombreuses années, la direction du Groupe Marck (auquel appartient la Calaisienne) a compris la nécessité d'investir dans ses outils de production industriels en France afin de proposer des articles respectant des standards de qualité élevé mais également de se tourner vers l'innovation en se différenciant de la concurrence dans un contexte mondial de plus en plus difficile.

Consciente des enjeux environnementaux et sociaux et ce dans une optique d'amélioration perpétuelle de ses activités, La Calaisienne s'est engagée en 2007 dans une démarche de développement durable avec le **programme Fibre Citoyenne**, géré par l'association YAMANA (ce programme suit les lignes directrices de l'ISO 26 000).

Aujourd'hui La Calaisienne est fière d'obtenir le label **Origine France Garantie sous la référence n°6022992**, encadré et délivré par **Bureau Veritas Certification** pour sa gamme de produits des **uniformes militaires**.

**Le label Origine France Garantie est La garantie pour tout client que le produit qui porte le logo a été fabriqué en France.**

Le socle du cahier des charges est constitué de 2 critères cumulatifs : le produit doit prendre ses caractéristiques essentielles en France, et de 50% à 100% du prix de revient unitaire de ce produit doivent être acquis en France.

Tous ces engagements prennent forme dans le cadre de la réorganisation des grandes fonctions de l'Etat (**Externalisation de la fonction habillement des armées**).

A ce titre, La Calaisienne porte son savoir-faire au sein du Groupement **GRIFFES DEFENSE (INEO)** qui réunit et met en valeur des sociétés dont le **Made in France est La priorité**.

